

NOS TRIBUNAUX MILITAIRES

La Question des Conseils de Revision

Nous avons annoncé, tout dernièrement, que le gouvernement avait décidé de supprimer dans la plupart des corps d'armée les tribunaux militaires dits Conseils de Revision, dont la fonction consiste, comme on le sait, à réviser les jugements rendus par les Conseils de Guerre.

Dans toute la France, en dehors de la zone des armées, ne subsistent plus désormais que trois Conseils de Revision : un à Paris, le second à Lyon, le troisième à Bordeaux.

Cette décision a été prise, semble-t-il, dans un but d'économie très louable ; elle doit avoir pour conséquence d'appeler à la Défense nationale, un certain nombre d'officiers jusqu'alors transformés en juristes.

Tout cela est très bien et nous y applaudissons de grand cœur, mais n'apparaît-il pas au moins singulier et contraire à l'esprit du gouvernement, Marseille qui, comme toute, est la deuxième ville de France, ait été délibérément écartée ?

Nous admettons volontiers que les villes ainsi désignées par nos gouvernements l'aient été en raison, non seulement de leur importance, mais aussi de leur situation géographique : Paris pour le Nord ; Lyon, pour le Centre ; Bordeaux, pour l'Ouest. Mais nous ne sommes pas de ceux qui croient que Marseille s'imposait, ne serait-ce que pour représenter toute la région du Sud et que son exclusion soit un peu de soulagement à l'égard de la ville de Marseille.

Le Conseil de guerre de la 15^e région a eu, depuis la mobilisation et compte à avoir un nombre considérable d'affaires à juger. C'est assurément un de nos tribunaux militaires les plus chargés en besogne. A ce titre encore, il doit s'occuper de maintenir, à Marseille même, son Conseil de Revision qui, du reste, ne chômera guère. C'est, en outre, une double économie de temps et d'argent, puisqu'il y a eu, dans la série de nombreux déplacements aussi longs que coûteux.

Pourquoi donc ne l'a-t-on pas fait ?

Nous ne venons acrimonieusement soulever une question pareille, mais franchement, il peut sembler aux gens les moins prévenus que le simple bon sens aurait suffi pour ne point créer une aussi criante anomalie.

Heureusement qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aussi bien, espérons-nous que le gouvernement voudra bien nous honorer qui militent en faveur du maintien du Conseil de Revision de la 15^e région, se fera un devoir de le rétablir dans le plus bref délai.

Chronique Locale

M. Girard, professeur d'histoire au lycée de Marseille, fera jeudi 4 mai, à 10 h. 30 du matin, dans la salle de jeunes filles de la rue Montgrand (entrée rue Armand), une conférence sur le sujet suivant : « Les crises politiques de la France de 1848 à 1888, et la fin du parti Whig ».

Conseil de guerre. — Le Conseil de guerre de la 15^e région réunit au bas fort Saint-Jacques, sous la présidence de M. Kerdraon, le mardi 3 mai, à 10 heures, pour la tenue d'un conseil de guerre. Le commandant de la garnison, le capitaine Arnould, du 172^e régiment territorial.

Conférence préparatoire au G. A. P. — La conférence de jeudi prochain 4 mai courant (école de garçons, rue Pugeat) aura lieu à 9 heures du matin.

La réunion préparatoire à la formation d'une Ligue contre les abus, décidée par un groupe de citoyens, qui n'a pu être tenue mardi 2 mai, à cause de la pluie, aura lieu le jeudi 4 mai 1916, à 9 heures du soir, Brasserie du Chapitre (salle réservée).

Vaccination. — Une séance de vaccination pour les nourrissons et les adultes aura lieu le jeudi 4 mai, au cours de la consultation des nourrissons, si, rue de la Paule, local de la Cuillerie de Lait.

Œuvre des nourrissons. — Pendant le mois d'avril, 49 bébés ont été inscrits à l'œuvre ; il a été fait dans les huit dispensaires : 674 consultations et autant de pesées. Total des quatre premiers mois de 1916 : 174 inscriptions ; 2.632 consultations et autant de pesées.

A partir du 1^{er} mai, les consultations auront lieu à 4 heures du soir.

Cours public de botanique appliquée. — Ce soir, à 6 heures, M. Dercock, professeur à la Faculté des Sciences traitera le sujet suivant : « Végétation locale ».

Dans l'industrie du vêtement. — Les ouvriers de l'industrie du vêtement travaillant à domicile, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu, le mardi 3 mai, à 8 heures, à la Bourse du Travail, salle 18, afin de donner et sur le fonctionnement et sur les avantages qu'elles peuvent retirer de la loi du 10 juillet 1915 (loi sur le salaire des ouvrières travaillant à domicile).

Nous les engageons vivement à s'adresser à cette permanence tout spécialement créée pour elles par le Syndicat, où elles trouveront l'accueil le plus fraternel.

Les vols. — Hier, M. Rosenfeld, bijoutier à la rue Saint-Ferréol, est venu informer le commissariat de police du III^e arrondissement que dans la soirée de lundi, il lui avait été soustrait dans sa bijouterie, entre midi et 5 heures, une bague de dame d'une valeur de 500 francs. Une enquête est ouverte.

Une requête des Syndicats commerciaux. — M. Bernard Cadenat, qui avait transmis au sous-secrétaire d'Etat à la Marine, M. Marchand une requête des Syndicats commerciaux de notre ville, vient de recevoir la réponse suivante :

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu recommander tout particulièrement à mon attention une requête de la Fédération des Syndicats Commerciaux, Industriels et Agricoles des Bouches-du-Rhône, relative au mode de constatation des avaries survenues aux marchandises de commerce et de transit, conformément au désir exprimé par la Fédération susvisée, j'ai soumis cette affaire à l'examen de la Commission des Douanes, relative à l'article II du Code de Commerce. Cette assemblée a exprimé le désir de recevoir certains renseignements complémentaires, par note du 29 avril dernier, j'ai fait demander à Marseille.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite qui sera donnée à votre requête.

Veuillez agréer, etc. — Signé : NAIL.

Les membres du Conseil de la Ligue des Propriétaires sont invités à assister à la réunion qui aura lieu, le jeudi 4 mai, à 3 heures 45, au siège provisoire, rue Paradis, 39.

Incendies. — A 4 h. 40, rue du Colombier, n° 14, un appartement occupé par M. Lubrano, a été la proie des flammes. Les dégâts, assez élevés, sont assurés.

A cinq heures 30, au hangar 6, môle C, un court circuit a communiqué le feu à la toiture. Les dégâts sont peu élevés, grâce à l'arrivée des sapeurs-pompiers, sous les ordres du capitaine Dufloux.

Contre les pêcheurs à la dynamite. — Quatre professionnels de la pêche à la dynamite, pris en flagrant délit dans une anse des Gordes, étant traités à l'auberge de la rue de la République d'hier que présidait M. Camatte,

Le Midi au Feu

M. Couillet, sous-lieutenant au 67^e bataillon de chasseurs alpins est cité en ces termes, à l'ordre de la brigade :

« Au cours des opérations de fin décembre dans la région de... à assuré d'une manière parfaite de l'ordre de la brigade... le matériel et en munitions de la première ligne, malgré un bombardement continu et très violent, 5 février 1916... »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre.

Le sous-lieutenant Couillet, est instituteur à l'école communale de Sainte-Marguerite, 11 rue de la République, à Marseille. Il est marié et a deux enfants.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Couillet au grade de sous-lieutenant, de l'aspirant Jean Ozol, du 210^e régiment d'infanterie. C'est un engagé volontaire de la classe 17 ; il est donc un des plus jeunes officiers de l'armée française. Au jeune officier et à ses parents, Mme et M. Ozol, contrôleur des Contributions indirectes, nous présentons toutes nos félicitations.

M. Jean-Jules Angelin, caporal au 23^e bataillon de chasseurs alpins est cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Engagé pour la durée de la guerre, a de-

Les Dernières Dépêches de la Guerre

mandé comme un faveux son envoi sur le front avant que fut terminée son instruction. Au cours d'un bombardement a été très grièvement criblé d'éclats (soixante-dix blessures). Proposé pour la réforme à la suite de ses blessures, a refusé de quitter l'armée, voulant faire son devoir quand même, jusqu'au bout. M. Angelin dont la famille habite Marseille, rue Paradis, est le neveu de M. Imbert de Castelnuovo, le confiseur bien connu de notre ville.

Deux régiments du XV^e corps cités à l'ordre du jour

Deux de nos meilleurs régiments du Midi, qui ont tenu garnison dans notre ville, les 3^e et 141^e d'infanterie, viennent d'être cités à l'ordre du jour de la brigade, le 29 mars 1916, en raison de leur belle attitude dans les derniers combats.

Voici cette citation que nous sommes heureux de produire et qui fait honneur à leur vaillance :

« Le colonel, commandant la brigade adresse ses félicitations aux 3^e et 141^e d'infanterie : Ces troupes qui sont restées exposées pendant tout le mois de mars à un bombardement continu et parfois d'une violence inouïe ont donné une preuve d'endurance et de ténacité sans précédents.

« Les trois régiments de troupes fraîches qu'il (l'ennemi) a lancés sur la position, ont été décimés par le bataillon (III^e du 141^e) et par les défenseurs du réduit de X... »

« Le colonel félicite tout particulièrement le 141^e régiment d'infanterie, qui, dans cette occasion, s'est montré l'égal de nos meilleurs troupes. »

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 2 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, un tir de notre artillerie sur une batterie allemande, de la région de Moronvilliers (nord de Prosnès) a provoqué plusieurs explosions et un incendie. Une autre batterie combattue par nous au nord de Massiges, a subi de graves dégâts.

En Argonne, la lutte de mines a continué à notre avantage dans le secteur de la cote 285 (Haute-Chevauchée).

Dans la région de Verdun, à l'ouest de la Meuse, lutte d'artillerie depuis la région d'Avocourt jusqu'au Mort-Homme.

A l'Est, le bombardement a pris une certaine intensité entre la ferme de Thiaumont et Damloup.

Nos batteries ont dispersés détachements ennemis au nord du bois du Chauffour et des rassemblements au nord-ouest de l'étang de Vaux.

Journée relativement calme sur le reste du front.

L'Action russe

Pétersbourg, 2 Mai.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Sur l'aile droite du secteur de Riga, les Allemands ont tenté de prendre l'offensive devant Raggaten. Ils ont été repoussés.

L'artillerie ennemie a exécuté des tirs violents sur la tête de pont d'Iskul, sur certains secteurs des positions de Dvinsk et sur l'espace compris entre les lacs de Narotch et de Vichnevskote.

MER NOIRE. — Nous avons relevé, au large des barages de mines ennemies, toutes ces mines portent des légendes : « Christ est ressuscité ! » peintes en blanc en orthographe bulgare.

FRONT DU CAUCASE. — Pendant la poursuite de l'ennemi dans la direction de Diarbekir, nos cosaques ont saisi de nombreux fantassins turcs et fait des prisonniers.

L'Italie en Guerre

Rome, 2 Mai.

Le commandement suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel suivant :

Dans la zone d'Adamello, le 29 avril, nos détachements de montagne, ayant dépassé les vedettes de l'Obbia et de Fumo, ainsi que le ravin abrupt du Haut-Chiese, ont escaladé la crête escarpée depuis Crozzon di Fargoria jusqu'au col de Cavento.

Après deux jours d'une lutte acharnée sur les glaciers, nos troupes ont pris d'assaut les positions de Crozzon di Fargoria (3.653 mètres), les cols de Leros (3.255 mètres), et Cavento (3.195 mètres). Nous avons fait à l'ennemi 403 prisonniers, dont trois officiers, et nous sommes emparés de deux mitrailleuses, de fusils et d'une grande quantité de munitions.

Dans la journée d'hier, on signale sur tout le front diverses actions d'artillerie, plus intense dans le Haut-Crodevole et à la tête de la vallée de Raccollina.

Nous avons repoussé de petites attaques ennemies contre nos positions sur le massif de Marmolada, dans le bassin de Plezzo, sur la hauteur de Podgora et à l'est de Selz.

Signé : CADORNA.

Autour de Marseille

BOURES. — L'heure, s. v. p. — Puisque nos réclamations ne sont pas arrivées à l'administration des Bouches-du-Rhône, nous nous adressons directement à elle. Il y a une quinzaine de jours, nous disions que l'horloge ne marchait pas depuis plus d'un mois. Nous nous permettons d'adresser encore une fois les doléances de la population à qui de droit.

AIX. — Une prise d'armes a eu lieu, hier après-midi, sur le terrain de manœuvre de la Torse. La Médaille militaire et la Croix de guerre ont été remises à deux officiers sous-officiers, le lieutenant-colonel Lasserre, commandant d'armes, devant les troupes groupées sous les ordres de son chef de bataillon Duponche, commandant du dépôt.

Les belles citations suivantes des nouveaux décorés traitées en arabe, d'une voix vibrante, à nos braves travailleurs, par M. le capitaine Hammou, officier-interprète.

Médailles militaires : Dahoury Liden, sergent 1^{er} régiment de marche de travailleurs algériens ; « Excellent sous-officier, très énergique et brave au feu, sur le front depuis le début de la campagne, le 10 mars 1916, en entraînant sa section au feu, a donné le plus bel exemple de courage et de conservation au commandement. Ne s'est abandonné qu'après l'épuisement de ses forces. Déjà cité deux fois à l'ordre. »

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palmes.

Saïen ben Mohamed, matricule 12.885, sergent à la 1^{re} compagnie du 2^e régiment de travailleurs algériens ; « Sous-officier très courageux. Déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite au combat du 29 novembre 1914. A été blessé grièvement par la deuxième fois le 10 octobre 1915, à son poste dans la grande Emouliette, à l'ouest de Verdun. »

(La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palmes.)

Le présent centenaire de Shakespeare. — A l'occasion du centenaire de Shakespeare, et comme manifestation de sympathie à l'égard de nos alliés, le 10 mai 1916, à 10 heures, aura lieu au Lycée de Marseille, sous la présidence de M. le directeur de l'enseignement secondaire, une conférence sur le grand dramaturge anglais, par M. le professeur de l'anglais à la Faculté des Lettres.

AVIATION

Paris, 2 Mai.

Le Journal Officiel publie demain un décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Après un violent bombardement, ouvert à l'aube sur les positions belges, immédiatement au nord de Diamude, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos postes à l'est de l'Yser. L'ennemi, qui a pu prendre pied dans trois de nos postes avancés, en a été vite évacué.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Diamude durant toute la journée.

La Bataille de Verdun

Paris, 2 Mai.

Le Journal Officiel publie demain un décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Après un violent bombardement, ouvert à l'aube sur les positions belges, immédiatement au nord de Diamude, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos postes à l'est de l'Yser. L'ennemi, qui a pu prendre pied dans trois de nos postes avancés, en a été vite évacué.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Diamude durant toute la journée.

La Bataille de Verdun

Paris, 2 Mai.

Le Journal Officiel publie demain un décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Après un violent bombardement, ouvert à l'aube sur les positions belges, immédiatement au nord de Diamude, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos postes à l'est de l'Yser. L'ennemi, qui a pu prendre pied dans trois de nos postes avancés, en a été vite évacué.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Diamude durant toute la journée.

La Bataille de Verdun

Paris, 2 Mai.

Le Journal Officiel publie demain un décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Après un violent bombardement, ouvert à l'aube sur les positions belges, immédiatement au nord de Diamude, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos postes à l'est de l'Yser. L'ennemi, qui a pu prendre pied dans trois de nos postes avancés, en a été vite évacué.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Diamude durant toute la journée.

La Bataille de Verdun

Paris, 2 Mai.

Le Journal Officiel publie demain un décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Après un violent bombardement, ouvert à l'aube sur les positions belges, immédiatement au nord de Diamude, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos postes à l'est de l'Yser. L'ennemi, qui a pu prendre pied dans trois de nos postes avancés, en a été vite évacué.

La lutte d'artillerie a continué avec violence dans la région de Diamude durant toute la journée.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son nombreux personnel sous le hall de la vaste usine de la rue de la République, pour la remise de sa dénomination direction. Après avoir remercié et félicité les chefs de service et le personnel sous leurs ordres de leurs constants efforts et de leurs sacrifices, il a remis à ses collaborateurs de la première heure un portefeuille, souvenir renfermant la coquette somme de 300 francs ; il a annoncé ensuite que le rattachement de la vie qui passait à l'arrière-plan sur la classe des travailleurs, en partant d'accord avec ses frères, il avait décidé d'allouer jusqu'après les hostilités, à son personnel, pour chaque cent de moins de 14 ans à sa charge, une gratification annuelle de 50 francs.

Ce beau geste, dont il nous serait agréable de connaître le nombre de cette nature, dans les circonstances actuelles, fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance. Puis, M. Bory, fondé de pouvoir Gerling, compta les 300 francs, et M. Didié, doyen des représentants ; Couvet, inspecteur de la Brasserie, exprimèrent tour à tour toute leur reconnaissance à M. Louis Marx, ainsi qu'à ses frères Lagarde et Silhol pour leur inépuisable bonté à l'égard de leur dévoué personnel.

En termes élevés, ils ont rappelé les douloureuses circonstances dans lesquelles nous vivons et constaté l'absence de deux chers fils et du gendre de M. Louis Marx, ainsi que d'un bon nombre de leurs camarades tous sur le front. Ils adressent un souvenir ému à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie. Un lunch fut ensuite servi et une coupe de champagne vidée à la triple victoire des armées françaises, de la France et de la République.

Nous ne saurions trop féliciter M. Louis Marx de son geste philanthropique qui est du reste de tradition dans la maison Marx.

BITTER SECRETAT

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un beau geste de M. Louis Marx

Samedi dernier, M. Louis Marx, directeur de la Brasserie Marx, entouré de ses deux frères et associés, MMes Vieux Lagarde et Silhol, réunissait son

